

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

REGIE DES VOIES AERIENNES



R.V.A

Cellule de Coordination et de Suivi des Projets

PROJET D'URGENCE DE SECURITE AERIENNE (PUSA)

Avis d'Appel d'Offres International

Acquisition et installation des équipements CNS/ATM (phase 2) ; Équipements HF ;
Solarisation ; Fourniture et installation des équipements ILS-DME

AAOI n° : RVA/DG/2311/2010

1. Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a sollicité du Fonds Africain de Développement un don en diverses monnaies pour contribuer au financement du Projet d'Urgence de Sécurité Aérienne (PUSA). Il se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du marché faisant l'objet du présent appel d'offres international.

2. La Régie des Voies Aériennes (RVA), ci-après dénommé « l'Organe d'Exécution » (OE), lance le présent appel d'offres international en vue des acquisitions suivantes en un (1) lot unique comprenant :

- L'acquisition et l'installation des équipements CNS/ATM (phase 2) portant sur (i) onze (11) stations ADS-B pour les aéroports de Gbadolite, Ilebo, Mbuji-Mayi, Ikela, Kalemie, Kindu, Goma, Isiro, Kamina, Matadi et Kisangani et (ii) trois (03) stations VSAT pour les aéroports de Matadi, Isiro et Ikela.
- L'acquisition et l'implantation d'équipements HF pour quarante (40) aéroports.
- La solarisation de onze (11) stations isolées.
- La fourniture et l'installation d'un équipement ILS-DME Cat. 2 pour les aéroports de Lubumbashi et de Kisangani.

3. Les sociétés intéressées peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures locales (TU + 1) et jours d'ouverture des bureaux : 09h00 à 12h00 et 13h00 à 15h30.

Régie des Voies Aériennes (RVA) - Direction Générale
Cellule de Coordination et de Suivi des Projets

Croisement des av. Kabasele Tshiamala et Aéroport de N'dolo
B.P. 6574 Kinshasa 31 - RDC

Téléphone : (+243) 813 680 134 - (+243) 992 089 302
(+243) 998 163 945 - (+243) 810 143 839 - (+243) 813 680 137
e-mail : celprojetrva@yahoo.fr
regiedesvoiesaeriennes@yahoo.fr

4. Le Dossier d'Appel d'Offres (sous format électronique) pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci-dessus, et moyennant paiement d'un montant non remboursable de mille (1.000) US \$. Le dossier (sous format électronique) pourra être expédié par courrier express pour un montant supplémentaire de deux cent (200) US \$.

5. Les clauses des Instructions aux Soumissionnaires (IS) et celles du Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) sont les clauses du dossier type d'appel d'offres et de passation des marchés de travaux (Droit Civil - Grand Travaux), publié par le

groupe de la Banque Africaine de Développement (Édition Janvier 2000 amendée en 2008).

6. Toutes les offres, rédigées en langue française et valides pour une période de 180 jours après l'ouverture des plis, doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 7 septembre 2010 à 10H00 (heure locale) et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à huit cent mille (800.000) Dollars US. La garantie de soumission doit rester valide 28 jours après l'expiration du délai de validité des offres.

7. Les plis seront ouverts, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 7 septembre 2010 à partir de 10h30 heure locale dans les locaux de la Direction Générale de la RVA à l'adresse susmentionnée.

8. Toute offre déposée hors délai sera rejetée.

9. Les soumissionnaires devront satisfaire aux critères de qualification précisés dans les Instructions aux Soumissionnaires (IS), notamment : (i) avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins vingt millions (20.000.000) de US \$ pour des prestations similaires au cours des cinq (05) dernières années (ii) avoir réalisé avec succès en tant qu'entrepreneur principal, au cours des cinq (05) dernières années, au moins un projet de nature, de volume ou de complexité similaires aux prestations objets du présent marché; (iii) proposer un personnel d'encadrement ayant au moins dix (10) années d'expérience dans la réalisation des prestations similaires; (iv) disposer du matériel nécessaire pour l'exécution des prestations demandées ; et (v) disposer d'une facilité de crédit auprès d'un établissement financier de premier rang d'un montant au moins équivalent à six millions (6.000.000).de US \$.

10. Les soumissionnaires nationaux et régionaux qualifiés ne bénéficient pas d'une marge de préférence de sept et demi (7,5) pour cent lors de l'évaluation des offres.

11. Une réunion d'information préparatoire à l'établissement des offres et sur l'organisation des visites des sites du projet est prévue le 10/08/2010, à la Direction Générale de la Régie des Voies Aériennes (RVA) à 08h00 heure locale. Les soumissionnaires devront confirmer leur participation au plus tard le 03/08/2010 à l'adresse de la Direction Générale de RVA ci-dessus indiquée.

Kinshasa, le 27 juillet 2010

L'Administrateur Directeur Général
Jean ASSICE